

En concertation avec ses adhérents, le SNCTA a décidé de ne pas siéger en CSA aujourd'hui. Grâce à votre soutien lors des élections professionnelles, le SNCTA réunit le quorum à lui seul au CRNA Est et par conséquent, le CSA local n'a pas pu se tenir aujourd'hui. Sa programmation fin août permettait pourtant de se concerter pendant l'été pour réajuster l'offre de l'automne selon un cadre social acceptable. Les prévisions du *Network manager* restent en effet particulièrement élevées, à plus de 3.000 vols par jours, jusqu'à début novembre ! – voir notre [dernier Flash Info](#).

Les stratèges en chef de la DSNA sont de retour de vacances. Ce sont les mêmes qui à 15 jours de l'EOP 4-Flight décidaient de récompenser le CRNA Est de deux promos blanches en GT Effectifs. Ce sont les mêmes qui à partir d'hypothèses de trafic maison erronées, refusaient de reconnaître le besoin à Reims en octobre l'an dernier. Leur expertise, reconnue dans l'Europe entière, les conduit à appliquer les mêmes méthodes et à faire, de nouveau, le choix d'une dégradation substantielle du service cet automne.

L'ordre du jour du CSA pour la filière contrôle était ainsi réduit à sa portion congrue : un avis à rendre sur le droit à absence pour une période de 3 mois... Il s'agit bien là d'une demande de la section du SNCTA, mais cette note n'est que le minimum. Les contrôleurs sont en droit de connaître leur droit à absence pour 2024 mais les notes RH pour l'an prochain sont figées en attendant qu'un prochain et hypothétique protocole s'applique. Proposée au vote alors qu'un envoi par mail aux équipes suffisait amplement, cette note seule constitue une provocation envers la salle qui depuis le début de l'été aéronautique effectue un travail remarquable en passant un trafic record, à effectif réduit.

Le SNCTA n'attend pas une simple reconvoction du CSA. La note sur l'extension du droit à absence doit être publiée sans délai. Le SNCTA appelle la DSNA à prendre la mesure du trafic qui s'annonce. Dans ce cadre, un nouveau CSA doit être convoqué avec un ordre du jour enrichi qui organise la filière technique, le BTIV, mais aussi la filière contrôle.

Sinon, le SNCTA prendra acte du choix des délais et appellera à déployer des mesures de protection fortes cet automne pour protéger les Rémois sur secteur. Les stratèges assumeront-ils ? Non.

